

# Lettre ouverte à Monsieur Eric Woerth, Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique

Le collectif Chroniques associés a pour objet l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées par une maladie chronique, il regroupe huit associations représentantes de personnes malades.

Le collectif a constaté que les personnes ayant une maladie chronique rencontrent des difficultés particulières de précarisation professionnelle et, plus largement, sociale. Ces difficultés se manifestent par une plus grande fragilisation sur le marché du travail du fait de leur affection. En effet, l'impossibilité pour ces personnes de prévoir l'évolution de leur maladie, et de pouvoir aménager autant que possible les soins, les aléas de leur affection, l'apparition d'un handicap, etc. avec leurs conditions de travail est une réalité du quotidien. Cette fragilité a évidemment des conséquences sur le niveau des revenus, alors même que ces personnes ont à faire face à des dépenses supplémentaires par rapport à une personne en bonne santé. Ces incidences négatives sur le niveau des ressources ont évidemment un impact sur leurs droits à la retraite.

## **Pour en savoir plus :**

- [Lire le Communiqué de presse du 23 juillet et le dossier complet "Maladies chroniques et retraites, Réforme des retraites : les personnes touchées par des maladies chroniques oubliées !"](#)